

Depuis plus de 15 ans et de manière mensuelle, une étude sectorielle ou thématique est réalisée par nos équipes ISR en collaboration avec des partenaires associatifs. Vous trouverez ci-dessous les principaux éléments ressortis de l'analyse du mois de mai 2023 sur le secteur de la finance diversifiée.

Nombre d'entreprises du secteur analysées : 17

Taux de sélectivité effectif : 30,3%

Introduction

Depuis le début de l'année 2020, le secteur financier Européen connaît des **modifications structurelles contraignantes** initiées par la Commission européenne. Désormais composantes illustres du paysage financier Européen, la SFDR, la Taxonomie, et la CSRD incitent respectivement les acteurs financiers à catégoriser les produits d'investissement par niveau de durabilité, les acteurs économiques à discerner les activités durables et de transition des activités brunes, les entreprises européennes à harmoniser et institutionaliser le reporting extra-financier. Ces évolutions sont des marqueurs indiscutables d'une tendance de fond : **la prise en compte des enjeux extra-financiers.**

Matrice de matérialité

Risques

- 1 Financement d'activités nocives à l'environnement (critères ESG pas assez exigeants pour les sociétés investies n'engendrant pas de mesures concrètes)
- 2 Négligence de l'éthique des affaires (blanchiment, fraude fiscale, détournement de fonds)
- 3 Risque de cyberattaque et de panne des outils/plateformes
- 4 Gestion des risques physiques (événements climatiques) et des risques de transition (processus d'ajustement vers une économie bas-carbone)
- 5 Disponibilité et qualité des données
- 6 Trading à haute fréquence
- 7 Incertitude des scénarios d'analyse limite la prise en compte des effets dans les modèles de gestion

Impact économique

Opportunités

- 1 Lutte contre le changement climatique et accompagnement de la transition énergétique via le développement d'instruments de financement verts, investir dans des entreprises « solutions »
- 2 Développer des outils ESG afin de guider les autres acteurs financiers (ex : indices ESG)
- 3 Harmonisation des pratiques et définition d'un cadre des actions à mettre en œuvre grâce à la collaboration des acteurs
- 4 Investissement à impact, notamment dans l'économie locale
- 5 Formation généralisée du personnel aux enjeux ESG et intégration dans le modèle de gestion
- 6 Cybersécurité, intelligence artificielle et digitalisation

PRINCIPAUX ENJEUX DU SECTEUR

Intégration de meilleures pratiques d'investissement

- Avec la considération croissante des enjeux climatiques, la responsabilité des sociétés d'investissement augmente. Chaque acteur dispose, à son échelle, de plusieurs leviers d'action :
 - Les sociétés de capital risque ont une responsabilité quant au choix des participations accompagnées, avec notamment l'accroissement des sociétés à impact.
 - Les sociétés de capital investissement peuvent, elles aussi, agir sur le

choix des entreprises investies mais ont aussi un rôle à jouer dans leur accompagnement et leur développement stratégique.

- Enfin les gestionnaires d'actifs ont la responsabilité d'exclure certaines thématiques d'investissement et de mener des actions d'engagement auprès des entreprises les plus émettrices, notamment via des say-on-climate.

Ethique des affaires et écoblanchiment

- Le secteur est fortement exposé aux **risques de corruption, blanchiment d'argent et délit d'initié** qui peuvent être maîtrisés grâce à la mise en place de systèmes de contrôles internes.
- Une vigilance particulière est aussi nécessaire pour assurer la

transparence sur les risques encourus par l'investisseur. C'est le propre de la directive MIFID II qui vise notamment à protéger les investisseurs face à la complexité de certains produits financiers.

- L'écoblanchiment** (ou « greenwashing ») désigne toutes les pratiques

¹ Le taux de sélectivité est défini en interne par Meeschaert AM selon une opinion (positive, neutre, négative du secteur) qui dépend des risques et opportunités identifiés par l'équipe ISR. Lorsque l'opinion est positive, l'objectif de sélectivité pour les entreprises du Stoxx600 présentes dans le secteur en question se porte à 70%. En opinion neutre, c'est 50% et en opinion négative 30%.

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert AM et ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription.

Meeschaert Asset Management - Société de gestion agréée par l'AMF - Numéro GP-040-00025 - Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75015 Paris
S.A.S au capital de 125 000 euros - R.C.S. Paris 329 047 435 - NAF 6430 Z - Numéro de TVA intra-communautaire FR 89329047435.

malhonnêtes utilisées par les entreprises pour se présenter comme plus durables en fournissant des informations trompeuses quant à la durabilité d'un produit ou d'un service. Pour éviter tout risque

réputationnel, l'AMF et d'autres instances de régulation financière cherchent à encourager une réelle prise en compte de critères extra-financiers et à démontrer un impact significatif.

Féminisation du secteur

- L'échantillon d'entreprises analysé (17 entreprises du secteur les mieux notées sur les critères ESG) met en exergue la relative parité des effectifs (46% de femmes). Cependant, **l'équilibre est loin d'être atteint pour les fonctions à responsabilité** (32 % pour les fonctions managériales et 32% pour les membres du Comex).
- Une étude de Deloitte de 2021 affirme que les femmes n'étaient représentées qu'à 19% dans les Comex des 500 plus grandes institutions financières mondiales. Ce chiffre descend à 17,3% en Europe et les évolutions attendues pour 2030 ne portent ce chiffre qu'à 23,4%.

EXEMPLES DE VALEURS ISSUES DE LA BASE DE SÉLECTION ESG DE MEESCHAERT AM

Kinnevik : opinion ESG positive

Plus de trente participations qui se répartissent dans huit secteurs d'activités différents (télécommunication, logiciels, e-commerce, santé etc...).

Chiffres clés 2022

- 5.3 milliards d'euros d'actifs sous gestion
- 40 employés répartis entre Stockholm et Londres

Aucune controverse identifiée.

Source : Sustainalytics

➤ Un accompagnement actif des participations dans la mesure et la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre

La société d'investissement suédoise a déterminé des objectifs de réduction de **50% de l'intensité carbone de son portefeuille pour 2030** (base 2020) ainsi qu'un objectif de réduction de 90% de l'intensité carbone de ses opérations pour 2050 (base 2019). Le respect de ces objectifs est assuré par un comité dédié au développement durable en charge de rapporter les résultats et le respect des trajectoires au Conseil d'Administration. Ce dernier élément, ainsi que l'intégration des critères extra-financiers dans la rémunération des membres du comité exécutif, est un indicateur important **qui témoigne de l'intérêt porté par l'entreprise aux enjeux ESG.**

Bien que Kinnevik n'ait pas encore soumis sa propre stratégie de réduction des gaz à effet de serres pour validation à SBTi (*Science Based Target initiative*), elle a déjà accompagné quatre de ses participations dans ce procédé, ce qui représente **45% de la valeur de son portefeuille**. Sa participation principale, Tele2, a d'ailleurs validé sa stratégie SBTi 1,5°C au court et long terme ainsi que son engagement **Net Zero en 2035**. Désireuse d'investir dans la transition écologique, Kinnevik soutient le développement de l'entreprise Agreea, solution qui accompagne les exploitants agricoles dans leur transition vers l'agriculture régénérative. Elle soutient aussi le « Carbon Lockdown Project » qui propose une solution innovante pour séquestrer le carbone dans des dômes de bois.

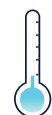
3i group : opinion ESG négative

3i Group est une société de capital investissement britannique qui investit majoritairement dans des PME-ETI situées en Europe et en Amérique du Nord mais aussi dans des actifs d'infrastructure en Europe.

Chiffres clés 2022

- 19,09 milliards d'euros d'actifs sous gestion
- 282 collaborateurs répartis

Niveau de controverse : 1 *



Source : Sustainalytics

➤ Un manque de traduction concrète des engagements et politiques durables

La société de capital investissement prend des participations importantes dans les entreprises dans lesquelles elle investit, elle a de ce fait un certain poids dans les choix et décisions stratégiques des entreprises. Sa position de force lui permettrait d'intégrer les enjeux environnementaux (climat, biodiversité, eau, déchets...) et sociaux (féminisation, bien-être, inclusion...) dans l'ADN de ses participations mais 3i ne prend pas cette position. L'entreprise **manque d'une politique d'investissement durable robuste** qui rendrait systématique la mesure, l'évaluation et le pilotage de la performance extra-financière des entreprises qui composent ses portefeuilles. Compte tenu de l'implication due dans les entreprises investies, engager l'entreprise dans la validation d'une stratégie d'alignement SBTi serait un point de progrès important.

La création très récente d'un comité de durabilité dans l'organisation de la gouvernance de 3i ainsi que l'absence de critères extra-financiers dans la rémunération des membres du comité exécutif nous indiquent que **l'intégration des enjeux ESG dans la stratégie du groupe est encore balbutiante**. Enfin, le portefeuille de l'entreprise est composé de valeurs à fort impact négatif environnemental et social comme l'entreprise **Action**, chaîne de hard discount implantée dans une dizaine de pays européens, détenue à 80% par 3i Group.

* Sur une échelle de 1 à 5, le niveau 1 étant le niveau le plus faible de controverse et 5 le plus élevé. Niveau de controverse établi par Sustainalytics

Ce document à caractère promotionnel exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert AM n'a pas été élaboré conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Il ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription. La société de gestion et ses collaborateurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur cet instrument avant diffusion de la présente communication. Les données chiffrées, commentaires y compris les opinions exprimées sur ce document sont le résultat des analyses de notre équipe ISR à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque distributeur. En tout état de cause, l'investisseur doit procéder, avant la conclusion de toute opération, à sa propre analyse et obtenir tout conseil professionnel qu'il juge nécessaire sur les risques et les caractéristiques du produit eu égard à son profil d'investisseur. Ces informations proviennent ou reposent sur des sources estimées fiables par Meeschaert AM tout en faisant mention explicite de l'existence de tout conflit d'intérêt éventuel. Toutefois, leur précision et leur exhaustivité ne sauraient être garanties par Meeschaert AM. Meeschaert AM décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales. Toute reproduction ou diffusion, même partielle, de ce document est interdite.